



## SOMMAIRE

- Communiqué
- L'Association des recteurs de sanctuaires
- Qu'est-ce qu'un sanctuaire ?
- Parmi les sanctuaires représentés à l'ARS
- Fréquentation des sanctuaires
- La journée nationale des sanctuaires

*Annexe :*

Carte des sanctuaires de France



Communiqué

## **A l'occasion du jubilé, l'Association des recteurs de sanctuaires tient son congrès 2008 à Lourdes, du 11 au 13 février prochain**

Paris, jeudi 31 janvier 2008.

C'est en raison du 150<sup>e</sup> anniversaire des apparitions de Notre-Dame à Bernadette Soubirous que le Congrès annuel de l'Association des recteurs de sanctuaires se tiendra cette année à Lourdes. Ce congrès s'ouvrira précisément le 11 février, jour de la première apparition de Notre-Dame à la grotte de Massabielle et point d'orgue de l'année jubilaire du sanctuaire pyrénéen.

Cette 28<sup>e</sup> édition du congrès annuel de l'Association réunira, jusqu'au 13 février, plus de 140 participants, sur le thème « La parole de Dieu dans nos sanctuaires ». Le congrès sera conduit par le Père Paul Legavre, s.j., rédacteur en chef de la revue *Christus*, et accompagné par Mgr Robert Le Gall, archevêque de Toulouse et président de la commission épiscopale pour la liturgie et la pastorale sacramentelle.

Le Père Michel Bravais, directeur de l'Association nationale des directeurs diocésains de pèlerinage (ANDDP) interviendra également au cours du congrès, ainsi que M. Jean-Pierre Artiganave, maire de Lourdes. Ce dernier évoquera l'impact du jubilé sur la ville de Lourdes et l'importance des sanctuaires pour les villes de France.

Avec l'évêque de Tarbes et Lourdes, Mgr Jacques Perrier, tous suivront les célébrations prévues pour la journée du 11 février, ainsi que la démarche jubilaire proposée tout au long de l'année 2008.

Comme chaque année, le pape Benoit XVI devrait adresser un message aux congressistes de l'ARS qui sera rendu public sur place.

*Les congrès de l'ARS 2007 et 2006 s'étaient respectivement tenus à Fatima (à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire des apparitions) et au Sacré-Cœur de Montmartre. En 2009, le congrès de l'ARS se déroulera à La Salette.*

**La journée du lundi 11 février est ouverte à la presse. Les journalistes qui souhaiteraient assister à tout ou partie du programme sont priés de se faire connaître en appelant le 01 72 36 68 48.**



## L'Association des recteurs de sanctuaires

140 recteurs de sanctuaires français font partie de l'ARS, l'Association des recteurs de sanctuaires. Parmi les sanctuaires représentés, 80 % sont des sanctuaires mariaux, les autres concernant d'autres saints.

L'ARS compte également des membres associés qui sont recteurs de sanctuaires d'autres pays (Belgique, Espagne, Liban, Pays-Bas, Portugal et Suisse).

D'après les statuts de l'ARS, association loi 1901 fondée en 1973, « l'objet de l'Association est d'aider ses membres dans toutes leurs activités au service des sanctuaires et des lieux de pèlerinage, activités qui s'exercent en liaison avec les diverses instances locales, régionales, nationales et internationales. L'Association soutient l'action des divers recteurs de sanctuaires, tout en laissant à chacun d'eux une liberté propre dans sa pastorale locale, sous l'autorité de leurs supérieurs ecclésiastiques. Ce soutien se manifestera par des rencontres, par des échanges d'expérience et par une information permanente de ses membres. ».

Il s'agit donc de permettre aux recteurs et aux animateurs des sanctuaires de France de se retrouver et de se dire les difficultés, les projets, les réussites de leur pastorale, mais aussi de réfléchir ensemble et avec l'aide de spécialistes, théologiens, biblistes... sur certaines thématiques. Chaque année, l'ARS se réunit en congrès à l'occasion de son assemblée générale.

L'une des originalités de l'ARS est de ne pas faire de différence entre les « grands » ou les « petits » sanctuaires : depuis Notre-Dame de Paris (13 millions de pèlerins par an) jusqu'au sanctuaire diocésain ne recevant annuellement que quelques centaines de pèlerins, chaque recteur a une voix et une seule en Assemblée générale.

L'Association considère en effet que « les "petits" sanctuaires sont porteurs d'une piété populaire authentique et qu'ils expriment tout autant que les "grands" la voix du Peuple de Dieu ».

Mgr Patrick Jacquin, recteur de Notre-Dame de Paris, est président de l'ARS depuis 2005 et le Père Hervé Ruault du Plessis, recteur de Notre-Dame des Miracles (diocèse de Toulouse), en est vice-président. Le trésorier est le Père Paul Berrou, recteur de Notre-Dame du Folgoët (Quimper et Léon).

L'Association des recteurs de sanctuaires travaille en concertation avec la Commission de la liturgie et de la pastorale sacramentelle de la Conférence des évêques de France présidée par Mgr Robert Le Gall, archevêque de Toulouse.



## Qu'est-ce qu'un sanctuaire ?

L'origine du mot « sanctuaire » vient du latin *sanctuarium*, dérivé de *sanctus*, qui signifie « saint ». Le terme de sanctuaire a deux sens : il désigne la partie considérée comme la plus sainte d'un édifice religieux, c'est-à-dire l'espace du chœur située autour de l'autel, là où se déroulent les célébrations liturgiques et spécialement l'Eucharistie. Il désigne également, selon le droit canon, « une église ou un autre lieu sacré où les fidèles se rendent nombreux en pèlerinage pour un motif particulier de piété ». Ce motif peut être lié à la vie ou au passage d'un saint, à une apparition de Notre-Dame, à un message particulier délivré par l'intermédiaire de Notre-Dame ou d'un saint, à la présence d'une relique... C'est bien entendu ce deuxième sens dont il s'agit quand on parle de l'Association des recteurs de sanctuaires.

Précisons que si les miracles, les faits, les traditions qui sont à l'origine de tel ou tel sanctuaire ne sont pas objets de foi, ils sont bien au service de la foi.

Dans chaque sanctuaire, les premiers pèlerins ont recueilli un message, une expérience spirituelle qui, d'âge en âge, ont été transmis aux fidèles. Ces lieux sont donc témoins d'une tradition de prière, d'une histoire souvent longue où abondent les conversions. On y trouve aussi les témoignages de reconnaissance pour les grâces reçues (ex-voto). Tout nouveau pèlerin entre dans la procession de ceux qui l'ont précédé.

L'expérience spirituelle que vit chaque pèlerin dans un sanctuaire a une dimension universelle dans la mesure où le message repose toujours sur la Bonne nouvelle de l'Évangile. En même temps, cette expérience est toujours spécifique puisque le message que le pèlerin y reçoit est en lien avec un fait spécifique, inscrit dans le temps et dans des circonstances particulières.

Chaque sanctuaire est lieu d'accueil, de liberté, de prière, d'évangélisation, d'Église.

Ainsi, la « Charte des sanctuaires », rédigée en 1997, souligne que dans tous sanctuaires, « la Parole de Dieu doit y être annoncée avec foi ; la vie liturgique doit y être favorisée surtout par la célébration de l'eucharistie et de la réconciliation. On est en droit d'y attendre un climat fraternel, convivial, ainsi que l'attention aux plus petits (enfants, pauvres, malades). »

Comme l'indique également la Charte, le sanctuaire est une chance pour un diocèse parce qu'il rassemble des pèlerins qui viennent de tout le diocèse et aussi de l'extérieur, il répand le message évangélique, il a le rayonnement d'un centre spirituel, il accueille ceux qui sont plus ou moins de l'Église, ceux qui désirent renouer avec elle sans trop se faire remarquer. Cependant, le sanctuaire est également un défi pour le diocèse.

## Parmi les sanctuaires représentés à l'ARS

### Sanctuaires dédiés à Notre-Dame :

Noms	Diocèses
Cotignac	Fréjus-Toulon
Fatima	Portugal
Fourvières	Lyon
La Garde	Marseille
La Médaille miraculeuse (rue du Bac)	Paris
La Salette	Grenoble
Laus	Gap
Lourdes	Tarbes et Lourdes
Montligeon	Sées
Paris (cathédrale)	Paris
Perpétuel Secours (basilique)	Paris
Puy-en-Velay	Puy-en-Velay
Rocamadour	Cahors
Sacré-Cœur de Montmartre	Paris
Saint-Cordon	Cambrai
Victoires	Paris

### Sanctuaires dédiés à un saint

Benoit-sur-Loire	Orléans
François-de-Sales	Annecy
Louis-Marie Grignon de Montfort	Luçon
Michel (archange)	Coutances
Martin de Tours	Tours
Pierre Fourier	Saint-Dié (basilique)
Vincent de Paul (chapelle)	Paris

### Sanctuaires dédiés à une sainte

Anne d'Auray	Vannes
Jeanne d'Arc (basilique de Domrémy)	Saint-Dié
Madeleine (basilique de Vézelay)	Dijon
Maries-de-la-Mer	Aix-en-Provence
Thérèse de l'Enfant-Jésus	Bayeux et Lisieux

### Autres

Ars	Belley-Ars
Conques (abbaye Sainte-Foy)	Rodez
Mont Saint-Odile	Strasbourg
Paray-le-Monial	Autun



## Fréquentation des sanctuaires

### Formes

Les pèlerinages peuvent se faire de manière individuelle, spontanée ou prévue de longue date, partant d'une distance plus ou moins éloignée du sanctuaire. Les pèlerins arrivent à pied, en voiture, en train, en avion.... Il peut également arriver que des touristes, touchés par un sanctuaire, deviennent pèlerins eux-mêmes.

Les pèlerinages se font également en groupes organisés, par exemple à l'initiative d'une paroisse, d'un diocèse, d'un mouvement....

### Fréquentation

Depuis plusieurs années, l'ARS constate une progression du nombre de visiteurs dans les sanctuaires de France :

- En 2005, l'ARS estimait à 40 millions le nombre de pèlerins et visiteurs annuels dans les sanctuaires français.
- En 2006 : + de 42 millions.
- En 2007 : + de 45 millions.

Parmi ces pèlerins, on compte une large majorité de Français. Les autres viennent de tous les pays du monde.

Pour la fête de l'Assomption 2007 par exemple, Lourdes a accueilli environ 30 000 personnes, et Notre-Dame de Paris 20 000.

### Périodes

Si les pèlerinages peuvent se pratiquer toute l'année, certaines occasions particulières attirent encore davantage vers les sanctuaires : il y a d'abord les fêtes mariales (Annonciation, Assomption...), mais aussi le calendrier sanctoral (les fêtes des saints), les dates anniversaires des apparitions ou de l'événement qui est à l'origine du pèlerinage, les pardons bretons...

Les jubilés sont également des moments favorables, tels celui du Puy-en-Velay en 2005, de Lourdes en 2008 pour le 150<sup>e</sup> anniversaire des apparitions de Notre-Dame à Bernadette Soubirous...

## La journée nationale des sanctuaires

Chaque année, le 6 août, jour de la fête de la Transfiguration, l'ARS organise la journée nationale des sanctuaires dont l'objectif est de les faire connaître toujours plus largement.

La journée nationale des sanctuaires concerne tous les sanctuaires, y compris ceux qui ne font pas partie de l'Association et dont certains ne sont buts de pèlerinage qu'une fois dans l'année.

Compte-tenu de l'intérêt spirituel, mais aussi historique, patrimonial et culturel de ces sanctuaires, l'ARS collabore à cette occasion avec les instances ecclésiales et civiles pour faire savoir que ces sanctuaires sont ouverts à tous.

Chaque année, une affiche est largement diffusée pour annoncer cet événement, y compris dans les offices de tourisme et établissements touristiques.

# Carte des principaux sanctuaires français

